|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16) Hammamet, 25 octobre - 3 novembre 2016** | CCITT/ITU-T 60th Anniversary logo |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Document 24-F** |
|  | **Septembre 2016** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Directeur du TSB |
| RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS À l'assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-16), Partie I: CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES |
|  |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | En vertu du numéro 197H de la Convention, le Directeur du TSB soumet le rapport ci-joint du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) du Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) à l'AMNT-16 pour examen et suite à donner. Le rapport du GCNT comprend quatre parties: Partie I – Considérations générales (Document 24 de l'AMNT-16); Partie II – Projets de Résolution révisée (Document 25 de l'AMNT-16); Partie III – Projets de Recommandation révisée de la série A (Document 26 de l'AMNT-16); Partie IV – Rapport du GCNT concernant la Résolution 22 (Document 27 de l'AMNT-16). |

TABLE DES MATIÈRES

 Page

[1 Introduction 4](#_Toc462304935)

[2 Méthodes de travail 6](#_Toc462304936)

[2.1 Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail 6](#_Toc462304937)

[2.2 Méthodes de travail électroniques 7](#_Toc462304938)

[2.3 Réunions des groupes du Rapporteur – Lignes directrices 7](#_Toc462304939)

[2.4 Droits de propriété intellectuelle 8](#_Toc462304940)

[2.5 Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) 8](#_Toc462304941)

[2.6 Publication des textes non normatifs 9](#_Toc462304942)

[2.7 Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration
des produits attendus de l'UIT‑T 9](#_Toc462304943)

[3 Programme de travail 9](#_Toc462304944)

[3.1 Commissions d'études 9](#_Toc462304945)

[3.2 Elaboration/révision/suppression de Questions 10](#_Toc462304946)

[3.3 Groupes régionaux 13](#_Toc462304947)

[3.4 Examen de la structure des Commissions d'études pour l'AMNT-16 13](#_Toc462304948)

[3.5 Activités conjointes de coordination (JCA) et initiatives sur des normes mondiales (GSI) 14](#_Toc462304949)

[3.6 Groupes spécialisés 15](#_Toc462304950)

[4 Statégie de l'UIT-T 17](#_Toc462304951)

[4.1 La contribution de l'UIT-T au Plan stratégique et financier de l'UIT
pour la période 2016-2019 17](#_Toc462304952)

[4.2 Plan d'action et plan opérationnel de l'AMNT 18](#_Toc462304953)

[4.3 Réunions du Groupe des directeurs techniques (CTO) 18](#_Toc462304954)

[4.4 Tests de conformité et d'interopérabilité 18](#_Toc462304955)

[4.5 Réduction de l'écart en matière de normalisation et objectifs
de développement durable (ODD) 19](#_Toc462304956)

[4.6 Etablissements universitaires et manifestations multidisciplinaires Kaléidoscope 19](#_Toc462304957)

[4.7 Membres 19](#_Toc462304958)

[4.8 Calendrier des réunions 20](#_Toc462304959)

[5 Coopération et Collaboration 20](#_Toc462304960)

[5.1 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le renforcement de la collaboration 20](#_Toc462304961)

[5.2 UIT-R 21](#_Toc462304962)

[5.3 ISO/CEI JTC 1 21](#_Toc462304963)

[5.4 Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC) 21](#_Toc462304964)

[5.5 Collaboration pour la normalisation mondiale 22](#_Toc462304965)

[5.6 Collaboration sur les normes de communication pour les systèmes ITS (CITS) 22](#_Toc462304966)

# 1 Introduction

Les attributions du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) sont énoncées à l'article 14A de la Convention de l'UIT, dans les Résolutions 1, 22, 33, 40, 45 et 57 de l'AMNT ainsi que dans d'autres Résolutions pertinentes.

L'AMNT-12, qui s'est tenue à Dubaï, a nommé comme Président du GCNT M. Bruce Gracie (Industrie Canada), ainsi que six Vice-Présidents: M. Fabio Bigi (Italie), M. Mohammed Gheyath (Emirats arabes unis), M. Vladimir Markovich Minkin (Fédération de Russie), Mme Monique Morrow (Cisco systems, Etats‑Unis d'Amérique), M. Matano Ndaro (Kenya) et Mme Weiling Xu (Chine).

Le GCNT s'est réuni à cinq reprises (22 jours de réunion à Genève pendant la période d'études, voir le Tableau 1). Lors de la précédente période d'études, il s'était réuni cinq fois également pour un total de 17,5 jours de réunion.

TABLEau 1

Réunions du GCNT

|  |  |
| --- | --- |
| Dates | Rapports(disponibles dans les six langues des Nations Unies) |
| 4-7 juin 2013 | [TSAG-R 1](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-R-0001/en) |
| 17-20 juin 2014 | [TSAG-R 3](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-TSAG-R-0003) |
| 2-5 juin 2015 | [TSAG-R 4](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-TSAG-R-0004) |
| 1er-5 février 2016 | [TSAG-R 7](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-TSAG-R-0007) |
| 18-22 juillet 2016 | [TSAG-R 8](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-TSAG-R-0008) |

Le GCNT a proposé des services complets de participation à distance pour toutes ses réunions:

– diffusion sur le web (écoute passive);

– un essai de participation à distance (écoute/visionnage et interventions actives) dans les six langues des Nations Unies; et

– sous-titrage (transcription de la transmission audio en temps réel).

Avant chacune des réunions du GCNT, des réunions de direction ont eu lieu avec le Président, les Vice-Présidents, le conseiller et d'autres fonctionnaires du TSB. Le TSB avait organisé à l'intention des nouveaux venus des séances d'introduction et une visite guidée.

Au cours de la période d'études 2013-2016, le GCNT a examiné 122 contributions (123 contributions au cours de la période d'études 2009-2012; 146 contributions au cours de la période d'études 2005-2008) et 622 documents temporaires (463 documents temporaires entre 2009 et 2012; 685 documents temporaires entre 2005 et 2008).

Conformément à la mission qui lui avait été confiée de revoir le programme de travail de l'UIT‑T et au pouvoir qui lui avait été conféré au titre des Résolutions 22 et 45 de l'AMNT, le GCNT a, pendant cette période:

− créé la Commission d'études 20 de l'UIT‑T (voir le paragraphe 3.1 ci-dessous);

− créé cinq [groupes du Rapporteur](http://www.itu.int/en/ITU-T/tsag/2013-2016/Pages/ifa-structure.aspx) du GCNT (dont un composé d'un sous-groupe et un autre, le Groupe du Rapporteur sur la stratégie de normalisation, qui sera opérationnel à partir de la prochaine période d'études);

− créé/approuvé la création de deux JCA et dissous/approuvé la dissolution de deux JCA et d'une GSI (voir le paragraphe 3.4 ci-dessous); et

− créé/approuvé la création de cinq groupes spécialisés et dissous/approuvé la dissolution de dix groupes spécialisés (voir le paragraphe 3.5 ci-dessous).

Le GCNT a adressé de nombreuses notes de liaison aux commissions d'études de l'UIT-T pour leur donner des conseils et des lignes directrices sur les méthodes de travail, la coordination externe et des questions concernant plusieurs Commissions d'études. Le GCNT s'est aussi mis en rapport avec l'UIT-R, l'UIT-D et l'ISO/CEI JTC1.

Le GCNT est convenu que M. Paul Najarian (Etats-Unis d'Amérique), Vice-Président du Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV), assumerait les fonctions de Président du SCV, après le décès de Mme Marie-Thérèse Alajouanine, jusqu'à ce qu'une nouvelle nomination soit approuvée à l'AMNT-16. Les autres Vice-Présidents sont Mme Xianqiong Huang (Chine), M. Ángel Leon‑Alcade (Espagne), M. Oleg Viktorovich Mironnikov (Fédération de Russie) et M. Sami Hassan Omer SALIH (Soudan). Le GCNT a pris note des rapports du SCV à chacune de ses réunions.

Le GCNT a été appelé, conformément à des Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires et des Décisions du Conseil, à fournir des avis sur un grand nombre de sujets. Ces avis ont été élaborés et transmis de manière appropriée sur des sujets tels que les plans stratégique et opérationnel, la coordination des planifications stratégique, financière et opérationnelle, les méthodes de travail électroniques, les questions relatives à la réduction de l'écart en matière de normalisation et les priorités de l'UIT-T.

# 2 Méthodes de travail

## 2.1 Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail

En juin 2014, le GCNT a créé un Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail (RG WM du GCNT) chargé d'examiner les méthodes de travail existantes de l'UIT-T, qui sont définies dans la Résolution 1 de l'AMNT-12 et dans les Recommandations UIT-T applicables de la série A (Organisation du travail de l'UIT-T), en particulier les Recommandations UIT-T A.1, A.7, A.8 et A.13, et de proposer au GCNT tout changement (hormis en ce qui concerne la collaboration et la coopération avec d'autres organisations de normalisation) susceptible d'apporter des améliorations en vue de l'AMNT-16.

Le RG WM du GCNT a révisé l'Annexe A de la Recommandation UIT-T A.23 et a élaboré un nouvel Appendice I à la Recommandation UIT-T A.7, "Lignes directrices pour un transfert efficace des documents élaborés par les groupes spécialisés à leur entité de rattachement", sur proposition du Comité d'examen, ainsi qu'un nouveau Supplément 4 aux Recommandations UIT-T de la série A, "Lignes directrices concernant la participation à distance".

Le GCNT a décidé que le champ "mots clés" devrait apparaître obligatoirement dans les Recommandations de l'UIT-T et que les modifications correspondantes seraient apportées dans le "Guide de présentation des Recommandations UIT-T" et dans les gabarits pertinents.

Le GCNT a approuvé le nouveau titre des Recommandations de la série Y: "Infrastructure mondiale de l'information, protocole Internet et réseaux de prochaine génération, Internet des objets et villes intelligentes".

Le GCNT a décidé en février 2016 que les Recommandations seraient publiées en version intégrale (unique) lorsqu'un Amendement ou un Corrigendum serait publié, au lieu d'utiliser des versions delta, comme c'était le cas jusqu'alors.

Le GCNT a décidé que toutes les Recommandations relatives à l'Internet des objets actuellement répertoriées dans plusieurs séries (par exemple les séries F, H et Y) porteraient un double numéro en tant que Recommandations de la sous-série Y.4000, afin de donner une plus grande visibilité au rôle de la CE 20 de l'UIT-T. Il a été noté que les Recommandations portant un double numéro de la sous-série Y.4000 ne seraient pas republiées; seul le nouveau numéro serait inséré. Il a été vivement recommandé de maintenir la double numérotation lorsqu'une nouvelle version d'une Recommandation est publiée.

En juillet 2016, le GCNT a décidé de réviser la Recommandation UIT-T A.1 en supprimant les paragraphes relatifs aux initiatives sur des normes mondiales (GSI), à savoir les paragraphes 2.2.11 et 2.2.12.

## 2.2 Méthodes de travail électroniques

Le TSB adresse régulièrement au GCNT un document de mise à jour sur les méthodes de travail électroniques.

En juin 2013, le GCNT a décidé que les procédures décrites dans la Recommandation UIT‑T A.1 devaient normalement aussi s'appliquer aux réunions électroniques des groupes du Rapporteur, c'est-à-dire les réunions utilisant la participation à distance.

A la réunion du GCNT de juillet 2016, le TSB a confirmé que les applications relatives aux méthodes de travail de l'UIT-T sont maintenant conçues pour être utilisées en priorité sur des dispositifs mobiles, comme cela a été le cas; par exemple, pour le Bulletin d'information de l'UIT. Le TSB devrait élaborer une version de l'application de synchronisation des documents de réunion compatible avec Linux.

En ce qui concerne le téléchargement direct des documents temporaires, il a été décidé de recourir à la plate-forme SharePoint utilisée pour les réunions des groupes du Rapporteur, qui permet de télécharger directement les documents.

## 2.3 Lignes directrices sur l'organisation des réunions des groupes du Rapporteur

Lors de la réunion du GCNT de juin 2014, la Commission d'études 16 de l'UIT-T a indiqué qu'elle avait publié des lignes directrices sur l'organisation des réunions des groupes du Rapporteur. La Commission d'études 17 de l'UIT-T a formulé des commentaires sur ces lignes directrices (voir le Document [TD237](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-TSAG-150602-TD-GEN-0237)). Le Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail a ajouté ces lignes directrices à sa liste évolutive, comme indiqué dans le Document [TD321(Rev.1](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-150602-TD-GEN-0321/en)). La Commission d'études 16 de l'UIT-T est invitée à prendre en considération les commentaires de la Commission d'études 17.

En ce qui concerne les réunions des groupes du Rapporteur du GCNT (qu'elles soient présentielles ou virtuelles), le GCNT est convenu que le TSB enverrait la lettre de convocation (voir les paragraphes 2.3.3.10 et 2.3.3.11 de la Recommandation UIT-T A.1) par voie électronique à tous les membres au moins deux mois avant la réunion (juin 2014).

## 2.4 Droits de propriété intellectuelle

Le GCNT a accueilli favorablement la proposition, approuvée à l'unanimité par le Groupe ad hoc du Directeur du TSB sur les droits de propriété intellectuelle, de modification du paragraphe 7 des lignes directrices actuelles en matière de brevets, ainsi que l'ajout de texte connexe dans le formulaire de déclaration, afin qu'il ressorte clairement que les engagements concernant l'octroi de licences selon des modalités raisonnables et non discriminatoires (RAND) contractés à l'UIT visent à lier aussi bien les titulaires actuels des brevets que leurs futurs acheteurs (juin 2014).

Le GCNT a pris note du rapport du Groupe ad hoc du Directeur du TSB sur les droits de propriété intellectuelle et a adopté les propositions de modification du paragraphe 7 des lignes directrices en matière de brevets. Ce paragraphe concerne la situation dans laquelle un titulaire de brevet ayant déposé un formulaire de déclaration de brevet et de concession de licence transfère à une tierce partie le brevet essentiel à des normes (SEP) concerné (juin 2015).

A la suite des discussions concernant le code source ouvert menées en février 2016, un atelier organisé conjointement par l'UIT et l'Alliance NGMN, intitulé "Logiciels à code source ouvert et normes pour la 5G", s'est tenu le 25 mai 2016, avant la réunion du Groupe ad hoc du Directeur du TSB sur les droits de propriété intellectuelle, qui s'est déroulée les 26 et 27 mai 2016. Le GCNT a reçu, à sa réunion de juillet 2016, une contribution supplémentaire sur le code source ouvert, et, étant parvenu à un accord en vue de proposer au Groupe du Rapporteur du GCNT sur le renforcement de la collaboration d'inclure l'étude des questions techniques liées à l'engagement éventuel de l'UIT-T avec la communauté du code source ouvert dans sa "liste évolutive", le GCNT a invité les membres à soumettre leurs contributions sur les lignes directrices relatives à la coopération à sa réunion suivante.

## 2.5 Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV)

Le GCNT a approuvé que le Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) de l'UIT‑T et le Comité de coordination pour le vocabulaire (CCV) de l'UIT‑R se réunissent conjointement et utilisent très largement les méthodes de travail électroniques.

Le GCNT a approuvé en juin 2013 le principe selon lequel les Recommandations UIT-T approuvées selon la procédure AAP ne doivent pas nécessairement être traduites dans les six langues officielles de l'Union, mais que des groupes linguistiques différents peuvent décider de traduire différentes Recommandations UIT-T approuvées selon la procédure AAP.

## 2.6 Publication des textes non normatifs

Le GCNT a approuvé les propositions formulées par le Directeur du TSB dans le Document [TD41](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-130604-TD-GEN-0041/en), relatif aux "Publications non normatives de l'UIT‑T", à savoir: suppléments, guides de mise en oeuvre, Actes autres que ceux de l'AMNT (par exemple: Actes de la manifestation Kaléidoscope), documents et rapports techniques, tutoriels, cyberapprentissage, guides sur le web. Une mise à jour de la politique régissant la publication des textes non normatifs de l'UIT-T a été publiée.

## 2.7 Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus de l'UIT‑T

Le GCNT a chargé la CE 9 de l'UIT-T d'étudier, en consultation avec les autres commissions d'études, différents mécanismes pour la mise en oeuvre de la Résolution 80 de l'AMNT intitulée "Reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT", pendant une période d'essai à partir de juin 2013, afin de reconnaître la participation active des membres à l'élaboration des produits attendus de l'UIT-T. En juin 2014, le GCNT a décidé d'étendre l'expérience aux autres commissions d'études de l'UIT-T, qui pouvaient alors opter pour les mesures suivantes:

− Encourager l'utilisation de références bibliographiques à des publications avec évaluation par les pairs, à l'appui des décisions techniques prises dans les Recommandations de l'UIT‑T.

− Créer une page web des commissions d'études, pour chaque période d'études, reconnaissant pour chacune des réunions les mérites de tous les participants – voir par exemple la page pilote créée par la CE 9
[http://www.itu.int/en/UIT-T/studygroups/2013-2016/09/Pages/acknowledgements.aspx](http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/09/Pages/acknowledgements.aspx).

− Sur le site web sur lequel une Recommandation UIT-T donnée est publiée, ajouter un lien vers une page répertoriant les auteurs qui ont soumis au moins une contribution ayant contribué à faire avancer l'étude de la Recommandation.

# 3 Programme de travail

## 3.1 Commissions d'études

En juin 2015, au terme d'une longue discussion, le GCNT a créé une nouvelle Commission d'études, la Commission d'études 20 de l'UIT-T sur "l'Internet des objets et ses applications, y compris les villes et les communautés intelligentes". Le GCNT a nommé comme Président de la nouvelle CE 20 de l'UIT-T, M. Nasser Al Marzouqi (Emirats arabes unis). Huit Vice-Présidents ont été nommés par la suite: M. Fabio Bigi (Italie), Mme Silvia Guzmán Araña (Espagne), M. Takafumi Hashitani (Japon), M. Hyoung Jun Kim (Corée), M. Abdurahman M. Al Hassan (Arabie saoudite), M. Ziqin Sang (Chine), M. Sergio Trabuchi (Argentine) et M. Sergey Zhdanov (Fédération de Russie).

En février 2016, le GCNT a approuvé que des sujets d'étude des Commissions d'études 5, 11 et 13 soient transférés à la Commission d'études 20. Une version évolution de l'Annexe C de la Résolution 2 est mise à jour par le TSB sur le site web de de l'UIT ([http://itu.int/en/UIT‑T/about/Pages/res2-annexc-sp15.aspx](http://itu.int/en/UITT/about/Pages/res2-annexc-sp15.aspx)). Le GCNT a aussi approuvé:

− le fait que la CE 20 de l'UIT-T assume les fonctions de Commission d'études directrice pour l'Internet des objets et ses applications, y compris les villes et les communautés intelligentes;

− le texte actualisé des six Questions confiées à la CE 20; et

− les modifications apportées au mandat et au domaine de compétence des JCA-IoT et SC&C.

## 3.2 Elaboration/révision/suppression de Questions

Le GCNT a examiné, proposé des modifications en cas de besoin, et approuvé des Questions nouvelles ou révisées à chacune de ses réunions. En résumé, pendant cette période d'études, le GCNT a approuvé:

− la création d'une nouvelle Question 20/5 (Villes et communautés intelligentes et durables), avant qu'une partie de l'étude de la Question 20/5 ne soit confiée à la nouvelle Commission d'études 20 de l'UIT-T;

− des révisions des Questions suivantes:

• Q12/5: "Guides et terminologie sur l'environnement et les changements climatiques";

• Q9/9: "Prescriptions applicables aux fonctionnalités de service évoluées pour les réseaux domestiques par câbles à large bande";

• Q2/11: "Spécifications et protocoles de signalisation de service et d'application dans les environnements de télécommunication émergents";

• Q8/1: "Lignes directrices relatives à la mise en oeuvre des spécifications et protocoles de signalisation, et à la lutte contre la contrefaçon d'équipements TIC";

• Q11/11 pour ajouter des travaux sur les méthodologies et le cadre des tests de conformité et d'interopérabilité;

• Q2/13: "Spécifications pour les réseaux NGN en évolution (NGN-e) et leurs capacités, notamment la prise en charge de l'Internet des objets (IoT) et l'utilisation des réseaux pilotés par logiciel";

• Q3/13: "Architecture fonctionnelle pour les réseaux NGN en évolution (NGN‑e), notamment la prise en charge de l'Internet des objets (IoT) et l'utilisation des réseaux pilotés par logiciel";

• Q5/13: "Application des sous-systèmes multimédias IP (IMS), des systèmes IMT et d'autres technologies nouvelles aux réseaux mobiles de télécommunication des pays en développement";

• Q6/13: "Spécifications et mécanismes applicables à la prise en charge de la qualité de service dans les réseaux (y compris la prise en charge des réseaux pilotés par logiciel)";

• Q8/13: "Sécurité et gestion de l'identité dans les réseaux gérés en évolution (y compris les réseaux pilotés par logiciel)";

• Q9/13: "Gestion de la mobilité (y compris la prise en charge des réseaux pilotés par logiciel)";

• Q11/13: "Evolution des réseaux et des services centrés sur l'utilisateur et interfonctionnement avec les réseaux du futur, y compris les réseaux pilotés par logiciel";

• Q14/13: "Réseaux pilotés par logiciel et réseaux futurs prenant en compte les services";

• Q17/13: "Informatique en nuage et mégadonnées: spécifications, écosystème et capacités générales";

• Q6/17: "Aspects relatifs à la sécurité des services de télécommunication ubiquitaires", en ce qui concerne des solutions de sécurité pour, par exemple, les réseaux électriques intelligents et les systèmes de transport intelligents;

• Q8/17: "Sécurité de l'informatique en nuage"; et

• Q12/17 pour supprimer les travaux sur les méthodologies et le cadre des tests de conformité et ajouter des travaux sur la notation TTCN-3;

− l'intégration de la Question 8/13 dans la Question 19/13 ainsi que le changement d'intitulé de la Question 19/13 "Informatique en nuage: gestion et sécurité de bout en bout";

− l'intégration de la Question 16/16 "Fonctions d'amélioration de la qualité vocale dans les équipements réseau de traitement du signal" dans la Question 18/16 "Aspects relatifs à la mise en oeuvre et aux interactions des terminaux/équipements réseau de traitement du signal", pour constituer la Question 18/16 révisée "Fonctions et équipements réseau de traitement du signal";

− le transfert du projet de Recommandation Q.QMS de la Commission d'études 11 à la Commission d'études 12;

− la répartition des tâches présentée dans l'Annexe C de la Résolution 2 de l'AMNT (Rév.Dubaï, 2012), afin d'indiquer que les Recommandations UIT‑T des séries Z.160 et Z.170 relèvent de la CE 17, et que les Recommandations UIT‑T de la série X.290 (sauf la Recommandation UIT‑T X.292), la Recommandation UIT‑T Z.500 et les Suppléments 4 et 5 aux Recommandations UIT‑T de la série X relèvent de la CE 11;

− le transfert de la mise à jour des Recommandations:

• UIT-T G.851-G.854 (sur la gestion des réseaux de transport) de la CE 2 à la CE 15 de l'UIT-T;

• UIT-T X.160-X.171 (sur la gestion de réseau) de la CE 2 à la CE 17 de l'UIT-T;

• UIT-T E.104, E.115 et E.409 de la CE 2 à la CE 17 de l'UIT-T;

− le transfert de responsabilité de la bibliothèque d'outils logiciels (STL) de l'UIT-T définie dans la Recommandation UIT-T G.191 de la CE 16 de l'UIT-T à la CE 12 de l'UIT-T (série UIT-T G.190).

Le GCNT a aussi approuvé l'élargissement de la portée du titre de la série L des Recommandations UIT-T, tel que figurant dans la Recommandation UIT-T A.12, de sorte que ce titre devienne le suivant:

L Environnement et TIC, changement climatique, déchets d'équipements électriques et électroniques, efficacité énergétique; construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures

Le GCNT a aussi pris note de la nouvelle classification technique et de la nouvelle numérotation des Recommandations UIT-T de la série L opérées par la Commission d'études 15 de l'UIT-T.

## 3.3 Groupes régionaux

Par sa Résolution 54, l'AMNT a décidé d'appuyer la création de groupes régionaux au sein des commissions d'études, en plus de ceux qui font déjà partie de la Commission d'études 3. Les Groupes régionaux se sont avérés être un mécanisme efficace pour réduire l'écart en matière de normalisation, en encourageant la participation effective aux travaux des commissions d'études de l'UIT-T, et pour augmenter le nombre et la qualité des contributions émanant des différentes régions.

En juillet 2016, l'UIT-T comptait 17 groupes régionaux (13 groupes menant des activités et deux groupes de la Commission d'études 11 créés en juillet 2016): sept pour l'Afrique (Commissions d'études 2, 3, 5, 11,12, 13 et 17), trois pour la région Amériques (Commissions d'études 2, 3 et 5), trois pour la région des Etats arabes (Commissions d'études 2, 3 et 5), deux pour l'Asie et le Pacifique (Commissions d'études 3 et 5) et deux pour la Communauté régionale des communications/CEI (Commissions d'études 3 et 11).

## 3.4 Examen de la structure des commissions d'études en vue de l'AMNT-16

A la réunion de juin 2015, un Groupe du Rapporteur du GCNT sur le programme de travail et la structure des Commissions d'études (RG WPR du GCNT) a été créé afin d'établir la structure détaillée des Commissions d'études pour la période d'études 2017-2020, qui sera soumise par le GCNT à l'AMNT-16.

Le RG WRP du GCNT a aussi réfléchi à la question de la coordination des travaux de l'UIT-T sur la sécurité de l'Internet des objets et la confidentialité. Lors de sa réunion de juillet 2016, le GCNT a approuvé un accord de collaboration entre les Commissions d'études 20 et 17 de l'UIT-T sur la sécurité de l'Internet des objets. Des discussions à propos de la confidentialité concernant l'Internet des objets devront être menées plus avant.

En juillet 2016, le GCNT a créé un groupe de travail par correspondance chargé d'étudier la répartition des travaux relatifs à l'évaluation comparative et à la performance du débit Internet entre les Commissions d'études 11 et 12.

En février 2016, le Directeur du TSB a présenté quelques réflexions sur la structure de l'UIT-T ainsi que sur le programme et la durée des réunions des commissions d'études au cours de la prochaine période d'études. En réponse à la proposition du Comité d'examen, le GCNT a adopté les sept principes de haut niveau applicables à la structure des commissions d'études (voir l'Annexe A du Document [TSAG R7](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-R-0007/en)) et a créé un nouveau Groupe du Rapporteur du GCNT sur la stratégie de normalisation (RG SS du GCNT), en vue d'élaborer des stratégies en matière de normalisation, en tenant compte des évolutions techniques et des besoins économiques et politiques ainsi que des besoins du marché, et de recenser des questions et des sujets susceptibles d'être examinés par l'UIT‑T. Lors de la réunion du GCNT de juillet 2016, le Président du GCNT a rappelé qu'il avait été décidé que la direction du RG SS du GCNT relèverait du secteur privé et que les consultations à propos de la direction sont encore en cours.

## 3.5 Activités conjointes de coordination (JCA) et initiatives sur des normes mondiales (GSI)

Le GCNT a régulièrement examiné les JCA et a créé des JCA, approuvé la poursuite de JCA (le cas échéant en mettant à jour leur mandat), ou supprimé des JCA/GSI.

### 3.5.1 JCA-Res178

La JCA-Res178 a été créée par l'AMNT-12. En juin 2015, le GCNT est convenu *de mettre en sommeil* la JCA-Res78, dans l'attente de contributions supplémentaires.

### 3.5.2 JCA-SDN

Le GCNT a créé une activité conjointe de coordination sur les réseaux SDN (JCA-SDN) en juin 2013 et a approuvé la répartition suivante du travail entre la CE 11, la CE 15 et la CE 17 pour les futures Recommandations UIT-T (d'autres commissions d'études peuvent aussi entreprendre des travaux sur les réseaux SDN):

− CE 11 de l'UIT-T: mécanismes de signalisation et protocoles pertinents, y compris les protocoles d'interfonctionnement; architectures de signalisation de référence des réseaux SDN; tests de conformité et d'interopérabilité des réseaux SDN;

− CE 15 de l'UIT-T: aspects transport des réseaux SDN; et

− CE 17 de l'UIT-T: analyse des incidences des réseaux SDN sur le plan de la sécurité.

Le GCNT a transféré à la CE 13 de l'UIT-T les fonctions d'entité de rattachement en juin 2015.

### 3.5.3 JCA-IoT & SC&C et IoT-GSI

Compte tenu de la mise en place de la nouvelle Commission d'études 20 de l'UIT-T, le GCNT est convenu en juin 2015 que la Commission d'études 20 de l'UIT-T lui succéderait à titre d'entité de rattachement de l'activité JCA‑IoT; désormais JCA-IoT et SC&C. Il est donc également convenu de mettre fin à l'Initiative sur des normes mondiales relatives à l'Internet des objets (IoT‑GSI) en temps utile (mais pas avant la réunion de juillet 2015), puisque la plupart des activités de normalisation actuellement menées dans ce cadre seraient désormais prises en charge par la Commission d'études 20 de l'UIT-T.

### 3.5.4 JCA sur les TIC et les changements climatiques (JCA-ICT & CC), JCA sur l'informatique en nuage (JCA-Cloud) et JCA sur les réseaux électriques intelligents et les réseaux domestiques (JCA-SG & HN)

### Le GCNT a pris note de la suppression de:

− la JCA-ICT & CC par la CE 5 de l'UIT-T en octobre 2015;

− la JCA-Cloud par la CE 13 de l'UIT-T en mai 2015; et

− la JCA-SG & HN par la CE 15 de l'UIT-T en mai 2013.

### 3.5.5 JCA-AHF, JCA-CIT, JCA-COP, JCA-IdM, JCA-IPTV

Le GCNT a approuvé la poursuite de ces activités conjointes pendant la période d'études. En juin 2015, le GCNT est convenu qu'il succèderait à la Commission d'études 2 de l'UIT-T comme entité de rattachement de la JCA-AHF. En juillet 2016, le GCNT a approuvé le mandat modifié de la JCA-AHF proposé par cette dernière.

## 3.6 Groupes spécialisés

### 3.6.1 Groupe spécialisé sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (FG AC)

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les applications à l'aviation de l'informatique en nuage pour le suivi des données de vol (FG AC) a été créé par le GCNT en juin 2014 et a été dissous après avoir conclu ses travaux en décembre 2015. Le Groupe FG AC a rédigé cinq documents à l'intention des CE 13, 16, 17 de l'UIT-T, des CE 4 et 5 de l'UIT-R, de l'OACI et d'autres organisations internationales de l'aviation:

− Document 1 – Technologies existantes et nouvelles technologies dans les domaines de l'informatique en nuage et de l'analyse des données.

− Document 2/3 – Cas d'utilisation et besoins.

− Document 4 – Avionique et systèmes de communication dans les avions.

− Document 5 – Principales conclusions, recommandations pour les prochaines étapes et les travaux futurs.

### 3.6.2 Groupe spécialisé sur les services financiers numériques (FG DFS)

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG DFS) a été créé par le GCNT en juin 2014 et conclura ses travaux en décembre 2016. A la réunion du GCNT de juillet 2016, le FG DFS a indiqué dans son rapport qu'il avait produit six textes.

Après la dissolution du Groupe FG DFS, une collaboration en matière d'inclusion financière numérique est envisagée en vue de mettre en oeuvre les recommandations formulées dans les rapports du FG DFS, dans le but de fournir aux pays une feuille de route pour réaliser les objectifs relatifs à l'inclusion financière numérique. Différentes parties prenantes des secteurs des services financiers et des télécommunications seraient rassemblées au sein de cette collaboration, laquelle verrait aussi la participation des régulateurs de chacun des deux secteurs, ainsi que des organisations internationales telles que l'UIT, l'Alliance pour l'inclusion financière, la Fondation Gates et la Banque Mondiale, pour ne citer qu'elles.

### 3.6.3 Groupe spécialisé sur les IMT-2020 (FG IMT-2020)

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les IMT-2020 (FG IMT-2020) a été créé par le GCNT en juin 2015. Le Groupe spécialisé sur les IMT-2020 définira les besoins en normalisation des réseaux pour la prise en charge des réseaux 5G destinés aux télécommunications mobiles internationales (IMT) à l'horizon 2020 et au-delà, en vue des travaux qui seront menés par la Commission d'études 13 de l'UIT-T, en collaboration avec d'autres organismes de normalisation importants. Les travaux menés par le groupe spécialisé porteront sur la partie des IMT-2020 qui n'est pas liée aux radiocommunications, en étroite coordination avec le Groupe de travail 5D de l'UIT-R.

### 3.6.4 Groupe spécialisé sur les villes intelligentes et durables (FG SSC)

Le GCNT a pris note de la création du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les villes intelligentes et durables (FG SSC) par la Commission d'études 5 de l'UIT-T en février 2013, ainsi que de sa dissolution en mai 2015, après que le groupe spécialisé a conclu ses travaux avec l'adoption de 21 spécifications et rapports techniques.

### 3.6.5 Groupe spécialisé "Réduire l'écart: de l'innovation à la normalisation" (FG Innovation)

Le GCNT a approuvé le maintien du Groupe FG Innovation pendant la période d'études, afin que celui-ci continue de collecter et d'analyser des études de cas sur la réussite d'innovations en matière de TIC et d'identifier les écarts en matière de normalisation pouvant aboutir à la définition de nouveaux sujets d'étude pour l'UIT-T. Le Groupe FG Innovation a conclu ses travaux en mai 2015 et a soumis son rapport au GCNT, avec deux documents techniques: "Réussites en matière d'innovation dans le domaine des TIC dans les pays en développement" et "Nouvelles activités de normalisation pour les commissions d'études de l'UIT-T et stratégie en matière d'innovation dans le domaine des TIC". Les commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D sont encouragées à examiner le rapport du groupe spécialisé pour recenser les domaines dans lesquels elles ont déjà entrepris de travailler, ou pour détecter de nouveaux domaines de travail, le cas échéant, notamment au sein de l'UIT-D.

### 3.6.6 Groupe spécialisé sur la gestion intelligente de l'eau (FG SWM)

Le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur la gestion intelligente de l'eau (Groupe FG SWM) a été établi par le GCNT à sa réunion de juin 2013, afin d'échanger des vues sur une plate-forme, de produire une série de résultats et de présenter les initiatives, projets, politiques et activités de normalisation qui existent sur le thème de la gestion intelligente de l'eau. Ce groupe spécialisé a conclu ses travaux le 2 mars 2015 et a soumis ses documents à la Commission d'études 5 de l'UIT-T.

### 3.6.7 Groupe spécialisé sur les systèmes de secours en cas de catastrophe, la résilience des réseaux et leur retour à la normale; Groupe spécialisé sur la télévision câblée intelligente; Groupe spécialisé sur la couche des services de machine à machine; Groupe spécialisé sur l'accessibilité des supports audiovisuels; Groupe spécialisé sur l'inattention des conducteurs et Groupe spécialisé sur les communications dans/avec les voitures

Le GCNT a approuvé le maintien de ces groupes spécialisés et a pris note de leur dissolution pendant cette période d'études.

# 4 Statégie de l'UIT-T

## 4.1 La contribution de l'UIT-T au Plan stratégique et financier de l'UIT pour la période 2016-2019

Un groupe du Rapporteur du GCNT a été constitué afin de rassembler les contributions sur le Plan stratégique de l'UIT. En juin 2014, le GCNT a approuvé les modifications relatives aux résultats et aux produits de l'UIT-T dans le Plan stratégique de l'UIT pour la période 2016-2019, que le Directeur du TSB a transmis au Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le projet de Plan stratégique et financier pour la PP-14.

##

## 4.2 Plan d'action de l'AMNT et plan opérationnel

Le GCNT a pris note à chacune de ses réunions du "Plan d'action de l'AMNT-12" du TSB. Il s'agit d'un outil de suivi et de notification qui permet de suivre la mise en oeuvre des Résolutions de l'AMNT-12. A sa réunion de juillet 2016, le GCNT a examiné douze principes (voir l'Annexe du Rapport 8 du GCNT) proposés par le TSB dans le but d'aider les membres de l'UIT à rédiger des propositions pour l'AMNT, pour que les Résolutions de l'AMNT soient concises, efficaces et avec des applications concrètes, et qu'elles soient axées sur l'UIT-T. Le GCNT est convenu que ces principes n'auraient pas de statut formel, mais qu'ils seraient considérés comme un projet de lignes directrices destiné à aider les membres de l'UIT à rédiger ou à réviser des Résolutions en vue de l'AMNT-16. Le GCNT a adressé une note de liaison (voir le Document [TD 613Rev1](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-160718-TD-GEN-0613/en)) à l'APT, à la région des Etats arabes, à l'UAT, à la CEPT, à la CITEL et à la RCC, avec un tableau synoptique des propositions de restructuration et des lignes directrices à suivre pour la rédaction des Résolutions de l'AMNT.

Le TSB a présenté à chaque réunion la mise à jour du projet de Plan opérationnel quadriennal glissant, pour examen.

## 4.3 Réunions des directeurs techniques (CTO)

Le GCNT a pris note des rapports des réunions annuelles des directeurs techniques et a pris les mesures appropriées; par exemple, le GCNT a créé la Commission d'études 20 de l'UIT-T (juin 2015) et a organisé des sessions d'ateliers spécialisés sur les mégadonnées (juin 2014), sur le code source ouvert (février 2016), etc.

## 4.4 Conformité et interopérabilité

En ce qui concerne la lutte contre la contrefaçon d'équipements, les commissions d'études de l'UIT‑T (CE 11 et autres) sont encouragées à apporter leur concours au Directeur du TSB pour "aider les Etats Membres à traiter les problèmes qu'ils rencontrent en matière de contrefaçon d'équipements", conformément à la Résolution 177 de la PP.

Le GCNT a organisé une session spéciale en juin 2013 afin de permettre au Secrétaire exécutif et au Président de l'IECEE de présenter la procédure IECEE d'évaluation de la conformité. L'IECEE est le système mondial de tests de conformité et de certification des équipements et des composantes électrotechniques. Ce système rencontre un large succès auprès du secteur. L'IECEE a proposé à l'UIT d'utiliser la plate-forme IECEE, si les membres de l'UIT le souhaitent. Le GCNT a encouragé le Directeur du TSB à étudier cette possibilité de coopération avec l'IECEE.

La Commission d'études 11 de l'UIT-T a créé un Comité de direction pour l'évaluation de la conformité (CASC de UIT-T) en avril 2015 afin d'élaborer des procédures détaillées pour la mise en oeuvre d'une procédure de reconnaissance de laboratoires de tests à l'UIT-T, conformément à une [ligne directrice de la CE 11 de l'UIT-T relative à la "procédure de reconnaissance des laboratoires de tests"](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/11/Documents/Guideline-TL-rec-pro.pdf) et en collaboration avec des programmes existants d'évaluation de la conformité (d'organismes tels que la CEI et l'ILAC).

## 4.5 Réduction de l'écart en matière de normalisation et objectifs de développement durable (ODD)

Le GCNT a pris note à chacune de ses réunions des rapports du TSB sur la "Réduction de l'écart en matière de normalisation – résultats et activités programmées".

Après l'adoption des objectifs de développement durable (ODD) par les Nations Unies en septembre 2015, le TSB a proposé une mise en correspondance entre les Objectifs de développement durable et le programme de travail de l'UIT-T (voir le Document [TD419](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-160201-TD-GEN-0419/en)). Bien que les TIC ne constituent pas un objectif à part entière, ces technologies sont un catalyseur intersectoriel essentiel pour promouvoir et atteindre chacun des ODD. Ce document décrit des mesures dont pourrait s'inspirer l'UIT-T pour contribuer à la réalisation des ODD. Le GCNT a décidé de transmettre le Document TD419 au Groupe de travail du Conseil sur le SMSI, au GCR, au GCDT, aux commissions d'études de l'UIT-T, et à la Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC, qui comprend l'ISO, la CEI et l'UIT).

L'état d'avancement des travaux préparatoires à l'échelle régionale en vue de l'AMNT-16 a été présenté à la réunion du GCNT de juillet 2016.

## 4.6 Etablissements universitaires et manifestations Kaléidoscope

Le GCNT a pris note des rapports des manifestations annuelles Kaléidoscope de l'UIT ainsi que de l'étude de faisabilité du TSB concernant la publication d'une revue technique professionnelle spécialisée de l'UIT, avec évaluation par les pairs (voir le Document [TD418](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-160201-TD-GEN-0418/en)), sur la base de l'expérience acquise dans le cadre des conférences multidisciplinaires Kaléidoscope de l'UIT.

## 4.7 Membres

A sa réunion de juin 2015, le GCNT a organisé une séance relative aux membres, en vue de préparer l'examen, au sein du Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines, des éventuelles modifications de tarifs, de catégories et d'avantages pour les Membres du Secteur, les Associés et les établissements universitaires (voir le Document [TD298](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-150602-TD-GEN-0298/en)). Le Directeur du TSB a proposé (voir le Document [TD317](http://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T13-TSAG-150602-TD-GEN-0317)) de créer une catégorie de Membre à titre d'essai, qui permettrait de s'inscrire pour un an après la fin des travaux des groupes spécialisés, et qui serait proposée aux non-membres participant aux travaux de ces groupes. Ces non-membres auraient ainsi la possibilité de participer au suivi des conclusions des groupes spécialisés au sein de chaque groupe pertinent. Le droit d'inscription pour cette catégorie de membre à titre d'essai pourrait être fixé autour de 2 000 CHF. Cette proposition serait propre à l'UIT-T.

## 4.8 Calendrier des réunions

A chaque réunion, le GCNT a examiné et approuvé le calendrier des réunions des Commissions d'études et des groupes de travail pour les années suivantes. A sa réunion de juillet 2016, le GCNT a noté que les commissions d'études souhaitaient disposer d'une certaine souplesse pour planifier leurs réunions et que le dialogue entre les commissions d'études et le TSB se poursuivrait.

# 5 Coopération et collaboration

## 5.1 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le renforcement de la collaboration

Après l'adoption, à l'AMNT-12, de la nouvelle Résolution 81 sur le renforcement de la collaboration, le GCNT a créé en juin 2013 un Groupe du Rapporteur sur le renforcement de la collaboration (RG SC du GCNT). Ce Groupe du Rapporteur a révisé la Recommandation UIT-T A.5 relative aux "Procédures génériques applicables à l'inclusion dans les Recommandations de UIT-T de références à des documents d'autres organisations"*,* élaboré une nouvelle Recommandation UIT-T A.25 sur les "Procédures génériques d'incorporation de texte applicables entre l'UIT‑T et d'autres organisations", ainsi qu'un nouveau Supplément 5 aux Recommandations UIT-T de la série A (A.Sup5), intitulé "Lignes directrices relatives à la coopération et l'échange d'informations avec d'autres organisations". Ce Supplément A.Sup5 a été révisé et approuvé par le GCNT en juillet 2016.

Le RG SC du GCNT demande des contributions afin d'envisager d'élaborer des lignes directrices relatives à la coopération avec la communauté du code source ouvert (voir le paragraphe 2.4 ci‑dessus).

En juin 2014, le GCNT a mis en place un sous-groupe du RG SC sur la "Coordination et collaboration intrasectorielles". Ce sous-groupe a eu des échanges sur la coordination intersectorielle à l'UIT avec l'Equipe de coordination intersectorielle de l'UIT sur des questions d'intérêt mutuel, le GCDT, les CE de l'UIT‑D, le GCR, les CE de l'UIT-R et les CE de l'UIT-T. Lors de la réunion du GCNT de juillet 2016, le sous-groupe a examiné diverses Résolutions de l'AMNT. Le sous-groupe est favorable à l'idée de fusionner le Comité de normalisation pour le vocabulaire (SCV) de l'UIT-T et le Comité de coordination pour le vocabulaire (CCV) de l'UIT-R pour ne former qu'un seul comité.

## 5.2 UIT-R

Le GCNT a été invité à informer les Commissions d'études concernées (CE 5, CE 9, CE 12, CE 13 et CE 15 de l'UIT‑T) du fait que la CMR‑12 a modifié la limite inférieure de la gamme de fréquences attribuée dans le Règlement des radiocommunications, limite qui a été ramenée de 9 kHz à 8,3 kHz.

Le GCR a proposé la création, à titre provisoire, de Groupes du Rapporteur intersectoriels (GRI) entre la CE 6 de l'UIT‑R et la CE 12 de l'UIT‑T, afin de mener des études conjointes sur l'évaluation objective de la qualité. D'autres GRI pourraient être créés, par exemple dans le domaine des métadonnées audiovisuelles. Le GCR et le GCNT ont invité les autres commissions d'études à suivre cet exemple, à titre provisoire, en consultation avec les Directeurs du BR et du TSB.

## 5.3 ISO/CEI JTC 1

Pendant cette période d'études, M. Olivier Dubuisson a continué d'exercer les fonctions de chargé de liaison de l'UIT-T auprès de l'ISO/CEI JTC 1. M. Jim MacFie (Microsoft Canada, Canada) a été nommé chargé de liaison de l'ISO/CEI JTC 1 auprès de l'UIT-T en 2015.

A sa réunion de juin 2014, le GCNT a adopté la version révisée de l'Annexe A de la Recommandation UIT-T A.23 "Guide pour la coopération entre l'UIT-T et l'ISO/CEI JTC 1".

## 5.4 Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC)

En juin 2014, le GCNT a approuvé l'extension du processus de résolution entre l'ISO et la CEI à l'UIT‑T (voir le Document [TD58](http://www.itu.int/md/T13-TSAG-130604-TD-GEN-0058/en)), à l'exception du deuxième niveau ("Secrétaires du Comité de gestion des normes (SMB) de la CEI/Secrétaires du Comité de gestion technique (TMB) de l'ISO/Equipe de direction du GCNT"). Après des discussions plus approfondies à la réunion de la Coopération en matière de normalisation mondiale (WSC), et entre les Secrétaires généraux de l'ISO et de la CEI, ainsi que le Directeur du TSB, en collaboration avec le Directeur du Bureau des radiocommunications de l'UIT, il a été décidé que le mécanisme de coordination technique entre l'ISO et la CEI serait étendu en vue d'inclure l'UIT-T et l'UIT-R. Un tel mécanisme a pour objectif de résoudre les problèmes le plus tôt possible, d'encourager la communication entre les parties et d'éviter tout chevauchement de travaux. Les quatre niveaux de coordination sont disponibles [ici](http://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/Pages/WSC-coordination.aspx).

A sa réunion de février 2016, le GCNT a pris note en particulier des résultats de la séance plénière du JTC 1 qui s'est tenue du 26 au 31 octobre 2015. Au cours de cette séance, le Groupe consultatif du JTC 1 (JAG) a été créé; celui-ci aura notamment pour tâche d'examiner les relations entre le JTC 1 et d'autres organismes de normalisation, de collaborer dans le cadre de leurs activités visant à définir des stratégies et de tenir à jour la partie de la Recommandation UIT-T A.23 (Annexe A) qui les concerne. Ce groupe n'est pas ouvert à la participation de l'UIT-T, sauf invitation au cas par cas.

## 5.5 Collaboration pour la normalisation mondiale

Le GCNT a noté que l'UIT a accueilli la 19ème réunion de la Collaboration pour la normalisation mondiale les 15 et 16 juillet 2015, ainsi que la réunion du Comité de pilotage de oneM2M, le 14 juillet 2015.

## 5.6 Collaboration sur les normes de communication pour les systèmes ITS (CITS)

Le GCNT a décidé de maintenir, à titre de projet pilote, la Collaboration sur les normes de communication pour les systèmes ITS. La CITS peut aussi servir de modèle pour la collaboration multilatérale entre l'UIT-T et d'autres organismes de normalisation ou forums.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_